

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 57 (1916), p. 241-249

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1916__57__241_0

© Société de statistique de Paris, 1916, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1916

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 1916

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MALZAC, PRÉSIDENT, ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1916.

NÉCROLOGIE.

NOMINATIONS ET PRÉSENTATIONS DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

REMISE DE LA MÉDAILLE BOURDIN A M. MATRAT.

COMMUNICATIONS DE MM.

RENÉ PUPIN, SUR « LA BALANCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE EN 1912 ET 1915 »;

PAUL MEURIOT, SUR « LE COMMERCE DE L'ITALIE DANS LES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MALZAC, PRÉSIDENT — PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 19 AVRIL ET 17 MAI 1916

La séance est ouverte à 17^h 40 sous la présidence de M. MALZAC, président, qui met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 avril 1916; ce procès-verbal est adopté sans observations. M. le Président fait connaître à la Société que le Journal de juin n'a pu être distribué, les événements militaires ayant retardé la réception des épreuves; l'adoption du procès-verbal de la séance du 17 mai est donc remise à une date ultérieure.

NÉCROLOGIE

M. le Président fait part à la Société du décès de deux de nos collègues, MM. Camille MARTINET, président honoraire à la Cour d'appel de Paris, membre titulaire depuis 1881, et Gustave CAUDERLIER, ingénieur, membre correspondant de la Société à Bruxelles depuis 1900.

M. le Président adressera aux familles de MM. MARTINET et CAUDERLIER les condoléances de la Société.

NOMINATIONS ET PRÉSENTATIONS DE MEMBRES TITULAIRES

M. le PRÉSIDENT met aux voix les candidatures de :

MM. LACROIX, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Paris, présenté par MM. BELLOM, CADOUX et BARRIOL;

EVESQUE (Maurice), docteur en droit, présenté par MM. DESROYS DU ROURE et R.-G. LÉVY;

LAURENT, directeur général des Forges et Aciéries de la Marine, présenté par MM. BRIZON et BARRIOL.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité et MM. LACROIX, EVESQUE et LAURENT sont nommés membres titulaires.

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes d'admission en qualité de membres titulaires de :

MM. DESCOMBES (Paul), directeur honoraire des Manufactures de l'État, président de l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes, 102, rue de Pessac, à Bordeaux, présenté par MM. MALZAC, F. FAURE et BARRIOL.

SARTIAUX (Félix), ancien élève de l'École polytechnique, chef des services administratifs de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, à Paris, présenté par MM. BARRIOL et GIRARD.

Conformément aux précédents, M. le Président, d'accord avec le Conseil, pense que la Société pourrait se prononcer immédiatement sur ces candidatures. Aucune objection n'étant présentée, MM. Paul DESCOMBES et Félix SARTIAUX sont élus à l'unanimité membres titulaires de la Société.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

Le secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société les livres suivants :

FRANCE. — Statistique agricole annuelle. 1913.

Statistique sanitaire de la France. 1^{re} partie. — Villes de 5.000 habitants et au-dessus. Année 1913.

Statistique des chemins de fer français au 31 décembre 1912 (France. Intérêt général).

Statistique de la navigation intérieure. — Relevé du tonnage des marchandises. Année 1913.

Exposé de la situation générale de l'Algérie présentée par M. Ch. LUTAUD, gouverneur général de l'Algérie.

ÉTATS-UNIS. — Compensation Legislation of 1914 and 1915.

NORVÈGE. — Statistique concernant le traitement des enfants moralement abandonnés. Années 1912 et 1913

Rapport sur l'état sanitaire et médical pour l'année 1913.

Rapports des préfets sur l'état économique et social des préfectures pendant la période de 1906 à 1910.

RUSSIE. — Commerce extérieur de la Russie par la frontière d'Europe. Janvier et février 1916.

Commerce extérieur de la Russie par la frontière d'Europe et d'Asie. 1914. Volumes I et II.

Population par communes, cantons, juridictions, villes et préfectures au 31 décembre 1915.

Annuaire statistique de la Suède. 3^e année 1916. Publié par le Bureau central de Statistique.

Il fait connaître en outre que M. Mortara, notre savant collègue, professeur à l'Université de Rome, a adressé à la Société la copia de ses travaux les plus importants, savoir :

Tables des survivances et des variations de l'état civil; tables de la natalité légitime pour la population féminine de la commune de Milan (1899-1902).

La mortalité en Bulgarie.
Polémique sur la mortalité.
Le monopole des assurances et la mortalité italienne.
La durée moyenne de la vie au point de vue de la production économique.
La mortalité selon l'âge et la durée de la vie au point de vue de la production économique.

Annales de Statistique :

Sur les variations de fréquence de certaines anomalies rares selon graphique des sujets.

Variations de la mortalité de génération en génération en Suisse.

Tables de mortalité avec la cause de la mort pour la population italienne (1901-1910).

Sur les mesures de répression des anomalies collectives de variations indéterminées.

Les conceptions avant le mariage (Supplément à la procréation hors du mariage).

Messine (Comment on y vit).

Le mouvement de la population en Italie.

D'autre part, grâce à l'obligeante intervention de M. le Dr Chervin, M. PÉTROVICH a remis à la Société un grand nombre d'ouvrages statistiques qui ne figuraient pas dans notre bibliothèque et parmi lesquels on peut citer :

Statistique des chemins de fer français au 31 décembre 1893. (France. Intérêt général). 1^{re} partie. — (France. Intérêt local). 2^e partie.

Répertoire de la législation des chemins de fer français au 31 décembre 1893.

Étude sur les principaux ports de commerce européens de la Méditerranée. 1883.

Rapport sur les tarifs des chemins de fer de la Confédération germanique et de l'Empire d'Autriche. 1861.

Notice sur les chemins de fer de la Confédération germanique (2^e partie : Exploitation commerciale). 1861.

Notice sur les chemins de fer de la Confédération germanique (3^e partie : Exploitation technique). 1862.

Routes nationales. Recensement de la circulation en 1888.

Statistique de la navigation intérieure. Nomenclature et conditions de navigabilité des fleuves, rivières et canaux. Relevé général du tonnage des marchandises. Année 1889.

Valeurs mobilières. Russie. Réimpression de notices et des tableaux du *Bulletin russe de statistique*. Mai 1900.

Résumé de la législation générale des chemins de fer allemands. 1894.

Résumé de la législation générale des chemins de fer russes. 1894.

Rapport sur les conditions dans lesquelles s'effectuent les transports des céréales dans la Russie méridionale, par Ernest Pontzen.

Feuilles périodiques du Bureau royal de statistique de Prusse. 1891 et 1892.

Statistique des chemins de fer suisses pour les années 1888 à 1893.

Annuaire démographique et tableaux statistiques des causes de décès. 1894.

Rapport annuel de la Banque d'assurances mutuelles « Slavia » de Prague pour l'année 1893.

Les chemins de fer en Amérique. 1882.

Rapport sur les tramways électriques. 1896.

Achèvement du canal à écluses de Panama.

Canal de Dortmund à Ems.

Bulletin de l'Institut International de Statistique. 1895.

Statuts de la Société anonyme hongroise d'assurances contre la grêle et réassurances. 1890.

Les assurances agricoles en Bavière. 1889.

Bulletin statistique mensuel édité par la Commission centrale statistique impériale et royale. Vienne, 1890.

Bulletin périodique pour l'ensemble des voies routières et d'intérêt local. Wesen, 1892.

Mouvement de la population des pays de la Couronne de Hongrie en 1890 et 1891.

Résultats du recensement de la population effectué dans les pays de la Couronne de Hongrie au début de l'année 1891.

La production économique des pays de la Couronne de Hongrie en 1891 et 1892.

Trafic des marchandises dans les pays de la Couronne de Hongrie en 1893.

Statistique des chemins de fer allemands en exploitation d'après les données des administrations de chemins de fer, élaborée par le Bureau des chemins de fer de l'Empire. Années d'exploitation 1892-1893, 1893-1894.

Exposé d'ensemble des données les plus intéressantes de la statistique des chemins de fer allemands.

Conditions fondamentales de l'Association d'assurances des unions économiques hongroises, créée par la première Société générale hongroise d'assurances.

M. le Président adressera à MM. MORTARA et PÉTROVICH une lettre officielle de remerciements.

M. le Secrétaire général donne connaissance à la Société de la lettre qui lui a été envoyée par le Comité du Livre et il croit répondre aux sentiments unanimes du Conseil d'administration en engageant les membres de la Société à donner leur appui à cette œuvre de propagande française dont le siège social est situé 101, rue du Bac, à Paris.

Il informe également les membres de la Société que, dans un but de propagande, la Librairie Berger-Levrault, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris, a été autorisée à reproduire, dans la collection bien connue de ses *Pages d'Histoire, 1914-1916*, le *Tableau des Forces économiques des Puissances belligérantes avant la guerre*, qui résume un travail très complet et très consciencieux de la Chambre de Commerce de Nancy, que l'on doit féliciter vivement de son initiative.

Ce tableau, qui s'impose à l'attention de toutes les populations de l'Entente et des pays neutres, est présenté sous la forme d'une élégante plaquette; à la suite de conclusions saisissantes imposées par l'examen des chiffres, on a reproduit le texte intégral des résolutions adoptées par la récente Conférence économique des Alliés.

M. le Secrétaire général annonce que la Société a reçu la médaille commémorative pour laquelle elle avait souscrit au Comité DE FOVILLE. Cette médaille, qui reproduit très fidèlement les traits de notre cher et regretté ancien président, sera précieusement conservée dans les archives de la Société et confiée à notre trésorier M. MATRAT.

M. A. NEYMARCK annonce à la Société qu'il vient de recevoir les exemplaires du 10^e Rapport sur les statistiques internationales des valeurs mobilières présenté par lui à Vienne, et il dépose cet ouvrage sur le bureau.

Les statistiques des valeurs mobilières y sont présentées sur les mêmes bases et dans la même forme que dans les rapports précédents parus depuis 1891; tous les éléments en ont été contrôlés avec soin. M. A. NEYMARCK rappelle que le rapport comporte un exposé général, un chapitre afférent aux statistiques européennes, un chapitre afférent aux statistiques extra-européennes, un chapitre afférent aux statistiques diverses et une conclusion générale, aux termes de laquelle — bien qu'elle ait été rédigée avant la guerre actuelle — l'auteur déclare qu'il n'a rien à changer.

REMISE DE LA MÉDAILLE BOURDIN A M. MATRAT

M. le Président fait connaître que, comme sanction de la décision prise à l'unanimité au cours de la séance du mois dernier, il a la très agréable mission de remettre à M. MATRAT, trésorier de la Société, la médaille du prix Bourdin.

M. MATRAT, en recevant la médaille des mains du président, renouvelle à ses collègues l'expression de ses très vifs remerciements.

COMMUNICATION DE M. RENÉ PUPIN SUR « LA BALANCE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE EN 1912 ET 1915 »

M. le Président donne la parole à M. PUPIN pour le développement de sa communication.

Dès le début de cette dernière, l'auteur pose en principe que la balance du commerce se dérobe aux observations nécessaires des économistes et des statisticiens, qui doivent étudier séparément les trois éléments de notre commerce extérieur (Objets d'alimentation. Matières premières. Produits fabriqués) comme formant autant de compartiments étanches, et passer ensuite à l'examen approfondi de la balance économique.

Lorsqu'on procède ainsi, on est obligé de constater :

1° Que la France exportait (avant la guerre, en 1911-1913) pour 115 francs de produits fabriqués, tandis qu'elle en importait pour 47 francs, soit une balance nettement à son avantage;

2° Que l'importation d'objets d'alimentation procédait d'une nécessité, d'ailleurs accrue par plusieurs récoltes déficitaires, et que l'interdiction de cette importation nous eût placés, délibérément, dans la situation peu enviable qu'occupe aujourd'hui l'Allemagne en face du blocus anglais;

3° Que nos achats de matières premières représentent 58 % de notre importation totale, que ces importations sont indispensables à l'industrie et au commerce français, dont l'activité se traduisait en 1912 par une production de 15 milliards de revenus (salaires, profits, dividendes, etc.).

Il est d'ailleurs un fait que l'on ne doit pas oublier, c'est qu'il existe une « Épargne de l'importation » toute semblable à l'épargne de nos revenus (produits étrangers non périssables, dont la valeur s'incorpore annuellement dans l'inventaire de nos biens).

L'auteur dresse ensuite un tableau de la balance économique de 1912 : le montant total des engagements liquidés ou régularisés atteint 21 milliards 500 millions en chiffres ronds (dettes et créances de la France au dehors) et se solde par un envoi dans ce pays de 206 millions d'espèces métalliques. On doit souligner ici, tout particulièrement, le chiffre des dépenses des étrangers en France, soit 2 milliards 171 millions.

Si l'on enferme sous une même rubrique tout ce qui concerne les titres, coupons, amortissements, on remarque que la balance économique se résume presque en trois soldes : produits, 1 milliard 680 millions à notre charge; titres, 415 millions en notre faveur; dépenses des individus (étrangers), 1 milliard 821 millions. Ainsi, les dépenses des étrangers paient à elles seules tout notre excédent d'importation et nous permettent encore de recevoir pour 206 millions de métaux précieux en matière d'apurement.

Avec 1915, la situation change complètement d'aspect : nous importons pour 8 milliards 500 millions de marchandises et n'en pouvons guère exporter pour plus de 3 milliards. Nos dépenses de frets passent de 350 millions à 2 milliards 800 millions. Les étrangers en France n'auraient dépensé que 800 millions, en plus desquels l'armée anglaise nous laisserait quelque 600 millions.

Le déficit est considérable, mais il est en grande partie compensé par nos opérations de crédit et le produit de l'emprunt réalisé au dehors (environ 3 milliards) ainsi que par nos reventes de titres étrangers (650 millions).

Cette situation explique suffisamment la hausse des changes sur l'Angleterre

et les pays neutres, mais en même temps elle montre qu'on ne saurait y remédier par de fréquents envois d'or — véritables gouttes d'eau perdues dans la rivière — et qu'il importe essentiellement de se ménager des crédits à long terme, à Londres et à New-York, sur des bases plus libérales, en vue d'une situation plus lourde encore en 1916.

M. René PUPIN termine en émettant la conviction que l'Angleterre, qui tire de gros avantages de son portefeuille étranger et de sa marine marchande (dont les profits font partiellement retour au Trésor britannique sous la forme d'impôts de bénéfices de guerre), ne négligera rien pour seconder la tâche de nos charges extérieures, corollaire du magnifique effort qu'elle a patiemment accompli, pour la commune victoire de nos armes.

M. le Président remercie notre collègue de sa communication et ouvre la discussion au sujet de cette dernière.

M. D'EICHTHAL demande la permission de formuler des réserves concernant les chiffres qui ont été produits par M. PUPIN, déclarant que certains d'entre eux lui paraissent devoir être l'objet de vérifications approfondies; il cite notamment les évaluations afférentes aux dépenses des étrangers en France et aux dépenses des Français à l'étranger.

M. F. FAURE estime que les membres de la Société ne peuvent prétendre soumettre ces données à une discussion définitive avant que la communication de M. PUPIN ait été publiée dans le Journal et que les chiffres produits aient pu être analysés. Il croit cependant devoir d'ores et déjà signaler que les chiffres des exportations de marchandises, fournis sans doute d'après les statistiques douanières, résultent d'évaluations faites d'après la méthode fixée par le règlement de 1894, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des valeurs de ces marchandises au moment où elles quittent le pays sans être grevées des frais de transport, des frais d'assurance et des bénéfices des vendeurs. De là une rectification qui pourrait entraîner la révision du chiffre de plus de 2 milliards 171 millions — qui semble fort élevé — donné comme montant des dépenses des étrangers en France; en sens inverse, les chiffres des importations doivent comprendre, en sus de la valeur des marchandises importées elle-même, le montant des frais de transport et d'assurance et peut-être le bénéfice des importateurs. Enfin les chiffres des statistiques douanières de 1915 doivent être les chiffres provisoires déduits des observations de l'année 1914, et il n'est pas besoin de faire remarquer que, dans la réalité, ces prévisions doivent avoir été sensiblement affectées par les événements.

Il croit cependant devoir présenter quelques observations à propos des chiffres relatifs aux exportations et importations dont M. PUPIN a fait usage pour établir sa balance économique de la France en 1912 et 1915.

Comme tous les chiffres en général et plus que d'autres peut-être, les chiffres de la statistique douanière ne doivent pas être employés sans qu'il soit tenu compte de la méthode qui a servi à les obtenir. Leur sens et leur portée dépendent beaucoup de cette méthode.

S'agit-il des chiffres exprimant le poids des marchandises? Il faut savoir s'il s'agit du poids brut ou du poids net; il faut savoir comment se calcule le poids quand il s'agit de marchandises se mesurant au moment du passage à la frontière au volume ou au nombre de têtes; il faut savoir comment s'opère la conversion des hectolitres ou des têtes en kilos.

S'agit-il des valeurs? La question est plus délicate et plus importante encore.

Il faut savoir tout d'abord s'il s'agit de valeurs *définitives* ou de valeurs *provisoires*. Les valeurs *définitives* sont les valeurs adoptées, pour la dernière année écoulée et connue, par la *Commission permanente des valeurs de douane*. Les valeurs *provisoires* sont les valeurs définitives de l'année précédente adoptées par le Service des Douanes pour la valoration des marchandises importées et exportées pendant l'année en cours et qui nous sont données dans les *Documents statistiques mensuels* publiés par l'Administration.

Il faut savoir ensuite que la valeur des importations ne se calcule pas comme celle des exportations. La valeur des importations est le prix des marchandises « à l'arrivée dans les ports ou bureaux-frontières de France, déduction faite des droits de douane et des taxes intérieures, ainsi que des escomptes et usances adoptés par le commerce ». La valeur des exportations est « le prix également dans nos ports ou sur nos frontières, c'est-à-dire au point effectif de sortie ».

Tout cela est exposé tout au long dans la grande circulaire de la Direction générale des Douanes, en date du 2 juin 1894, sur « l'économie générale de la statistique commerciale dans ses rapports avec les opérations s'effectuant sous les divers régimes de douane ». Cette circulaire est un véritable Code en 203 articles de la statistique douanière.

Mais, de tout cela, M. PUPIN ne paraît avoir tenu aucun compte. Il n'est guère possible d'interpréter autrement le silence qu'il a gardé à ce sujet.

S'il en avait tenu compte, il n'aurait pas manqué de grossir le chiffre des créances françaises auxquelles servent de base nos exportations de marchandises. Il y aurait ajouté le montant probable des frais de transport et d'assurance ainsi que des bénéfices réalisés par la vente dans le pays acheteur. Et peut-être eût-il été ainsi amené à diminuer le chiffre énorme qu'il attribue un peu gratuitement à nos créances du chef des dépenses des étrangers résidant ou passant en France.

Quant aux chiffres que nous donnent nos statistiques douanières pour 1915, ce sont des chiffres *provisores*, la Commission permanente des valeurs en douane n'ayant pas fonctionné depuis 1914; ce sont, par conséquent, des chiffres beaucoup trop faibles. Il est indispensable que M. PUPIN s'explique là-dessus.

M. PUPIN répond qu'il s'est efforcé de tenir compte de cette modification par une majoration de 500 millions dans la valeur des importations.

M. ELCUS fait observer enfin qu'aucune évaluation sûre ne peut être facilement faite pour les achats de valeurs mobilières opérés par les Français sur les marchés étrangers, la plupart des règlements se faisant par chèques.

La discussion concernant la communication de M. PUPIN pourra être reprise après les vacances annuelles.

COMMUNICATION DE M. PAUL MEURIOT SUR « LE COMMERCE ITALIEN PENDANT LES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES »

M. le Président donne la parole à M. Paul MEURIOT pour le développement de sa communication.

L'orateur expose tout d'abord que, pendant les quinze années qui ont précédé la guerre, soit de 1899 à 1913, le commerce de l'Italie a fait de sensibles progrès. D'une moyenne annuelle de 2 milliards 300 millions de 1894 à 1898, il s'est élevé à 5 milliards 620 millions de 1909 à 1913, dont plus de 2 milliards 200 millions aux exportations. A l'importation, la plus-value provient surtout des matières premières, ce qui résulte en effet du progrès même de l'industrie italienne : leur importation totale, qui atteignait à peine le milliard de francs vers 1900, a dépassé 2 milliards en 1913. Parmi celles-ci, il convient de signaler les cotons bruts, dont l'importation a plus que doublé, les minerais et métaux, la houille, qui sont dans le même cas. Avec les matières premières, une large plus-value est aussi acquise aux céréales dont l'importation, dans l'espace de quinze ans, passe de 210 à 570 millions, dont 400 pour le froment, fait d'autant plus intéressant que la production du blé, en Italie, a elle-même augmenté assez notablement (58 millions de quintaux en 1913 au lieu de 40 en 1900). Cela prouve sans aucun doute l'accroissement du bien-être dans la nation. Par contre, l'importation du sucre est devenue presque insignifiante, grâce au développement de l'industrie nationale : près de 2 millions de quintaux de 1909 à 1913 au lieu de 40.000 de 1896 à 1900.

Aux exportations, l'accroissement des produits fabriqués correspond à celui

des matières premières importées. Leur total, qui était de 470 millions de 1899 à 1903 (valeur moyenne annuelle), s'élève à 1 milliard 250 millions de 1909 à 1913. L'exportation porte principalement sur les soies (en particulier les soies grèges qui, avec un total de 530 millions, constituent le cinquième de l'exportation totale, sur les produits alimentaires qui ont triplé depuis 1901, les tissus de coton, dont la vente a quadruplé depuis cette même date, etc.

Parmi les États avec lesquels s'opère surtout le commerce italien, le premier rang parmi les pays européens était tenu avant la guerre par l'Allemagne, dont les échanges avaient atteint 953 millions en 1913 (343 aux exportations). L'Angleterre venait au second rang avec un ensemble de 850 millions, dont 260 aux exportations. La France avait occupé la première place avant la rupture du traité de commerce, en 1887, avec un chiffre d'affaires de 740 millions à cette dernière date; depuis il s'abaisse à 340 millions en 1900 et en 1913 il n'était encore revenu qu'à 515 millions. L'Italie avait surtout perdu à cette rupture, puisque ses exportations, qui étaient de plus de 400 millions en 1887, ne dépassaient plus 170 millions en 1900 et n'étaient revenues qu'à 230 en 1913. C'était à peu près le total des exportations de l'Italie en Autriche-Hongrie, dont l'ensemble des échanges avec l'Italie était, en 1913, de 475 millions. Avec la Suisse et la Russie, le chiffre des affaires était moindre; mais, tandis qu'avec cette dernière puissance, la très grande majorité des échanges consistait en importations (237 millions sur 317), avec la Suisse au contraire les exportations avaient une plus-value considérable (250 millions sur 336). Hors d'Europe, deux États, les États-Unis et la République Argentine, font un commerce très important avec l'Italie : 790 millions d'échanges avec les États-Unis et 350 millions avec l'Argentine en 1913. Mais avec les États-Unis, les importations forment 70 % du commerce total, tandis qu'avec l'Argentine leur part n'est que de 46 %. Ces deux pays sont du reste les deux grands foyers d'attraction de l'émigration italienne d'outre-mer.

Le commerce italien s'est assez ressenti de la guerre, à laquelle l'Italie prend part seulement depuis la fin de mai 1915. En 1914 et 1915, le total des exportations demeure le même que durant la période 1909-1913. Les importations qui avaient fléchi en 1914 se sont relevées l'an dernier presque au niveau de la dernière période quinquennale. Ce que l'Italie a perdu du côté des Empires centraux, elle l'a regagné du côté de l'Angleterre, de la Suisse, surtout de la France et hors d'Europe. Avec la France, le commerce italien retrouve ses échanges d'il y a trente ans : en 1915, l'Italie nous a vendu pour 370 millions au lieu de 230 en 1913. Hors d'Europe, le mouvement des échanges a été de près de 1 milliard 500 millions avec les États-Unis en 1915 au lieu de 790 millions en 1913, et avec l'Argentine, il a été de 440 au lieu de 350 en 1913.

Avec l'ensemble des pays alliés, le commerce de l'Italie était de 1909 à 1913 de plus de 1 milliard 720 millions; il n'était avec l'Austro-Allemagne que de 1 milliard 360 millions. Si, de ce côté, les exportations de l'Italie avaient une plus-value du reste assez faible, elle serait bien compensée si, aux grandes puissances alliées, on ajoute la Belgique, le Portugal, surtout les colonies anglaises. En résumé, l'intérêt bien entendu de l'Italie — comme ses sympathies — la portait vers les États de l'Entente.

M. Fernand FAURE formule à l'égard des statistiques présentées par M. Paul MEURIOT la même observation que celle que lui ont paru appeler les statistiques empruntées par M. PUPIN.

En ce qui concerne particulièrement l'importation du charbon, il y aurait grand intérêt à préciser s'il s'agit de prix réel ou de prix provisoire et à appuyer la statistique des prix par une statistique des poids.

M. R.-G. LÉVY juge qu'une conclusion particulièrement nette ressort de la communication de M. Paul MEURIOT : c'est l'importance extrême que présente la question des traités de commerce. L'entente économique entre les alliés

s'impose; c'est énoncer un truisme que dire que cette entente constitue le vrai moyen de mettre fin aux succès du commerce de l'Europe centrale. Il est intéressant de voir les statistiques italiennes fournir en faveur de cette impérieuse nécessité des arguments nouveaux.

La séance est levée à 19^h 30.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
MALZAC.

TT